

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration Extraordinaire

Séance du 18 janvier 2022

Date de convocation : 23 décembre 2021

Nombre de membres

- ▣ 20 en exercice
- ▣ 16 présents et représentés
- ▣ 16 votants

L'an deux mil vingt deux, dix-huit janvier à 17H00

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au siège du CENTRE DE GESTION DES VOSGES, 59, rue Jean Jaurès, à EPINAL (88000) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES.

Etaient présents en présentiel :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. METZ Frédéric (Adjoint au maire de DOGNEVILLE),

Etaient présents en visio-conférence :

Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY),

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. SPEISSMANN Stessy (Maire de GERARDMER).

Pouvoirs :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS) à M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES) à Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES) à Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL) à M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY).

Etaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme. BOURGEOIS Amandine (Coordinatrice et Responsable des Protocoles et Assemblées), Mme. DETRIE Catherine (Responsable du Pôle Administration Générale).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY)

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20220118-2022_284_DE

284. Remplacement de Mme Elisabeth GRASSER, membre suppléant au sein des instances Paritaires

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 25,
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,
- Vu le décès en date du 10/12/2021 de Madame Elisabeth GRASSER, Conseillère municipale à la Commune de POUSSAY, membre suppléant représentant des collectivités,

Considérant que l'article 6 du décret n° 85-565 modifié du 30/05/1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements prévoit notamment : « En cas de vacance pour quelque cause que ce soit du siège d'un représentant titulaire ou suppléant de la collectivité territoriale ou de l'établissement, il y est pourvu par la désignation d'un nouveau représentant pour la durée du mandat en cours ».

Qu'en conséquence, Monsieur BEGEL Jean-Pierre, Adjoint à la Mairie de LES FORGES sera appelé à remplacer Madame GRASSER Elisabeth en tant que suppléant,

**Les membres du Conseil d'Administration,
Après un large débat,
À l'unanimité,**

Déclare installer, Monsieur BEGEL Jean-Pierre en qualité de représentant des collectivités suppléant au sein des Instances Paritaires suivantes : Commissions Administratives Paritaires (CAP) de catégorie A, B et C, Comité Technique (CT) des collectivités de moins de 50 agents, ainsi que pour les Commissions Consultatives Paritaires (CPP) de catégorie A et B.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

**M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges,
Maire honoraire de GIRMONT**



REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20220118-2022_284_DE